



**MEDDE
MLETR**

Administration centrale

Salaires – Primes – Effectifs – Conditions de travail Les petits fours et les discours ne suffisent pas

Vous avez beaucoup travaillé en 2015 ? Vous avez eu des heures écrêtées ? Vous avez dû annuler votre temps partiel du mercredi et payer pour la garde de vos enfants ce jour-là ? Vous avez préparé la COP 21 ? Vous y avez participé ? Vous avez traité des centaines de dossiers de reclassement liés au CIGEM, à la déprécarisation... tout en traitant les multiples urgences ? Vous avez bouclé la fin d'exercice budgétaire malgré le blocage de Chorus pendant 3 semaines ?... Votre CREP (compte-rendu d'entretien professionnel) est plein de compliments, d'objectifs remplis et d'objectifs à remplir pour l'année suivante... mais... au 1er janvier 2016, vous allez gagner moins qu'en 2015. Pourquoi ?

Parce qu'à cette date, la retenue pour pension de retraite passe de 9,54% à 9,94% du traitement brut. C'est le résultat des réformes de 2010 et de 2012, qui prévoient une augmentation chaque année pour passer d'un taux de prélèvement de 7,85% en 2012 à 11,10% en 2020 pour se rapprocher du taux du privé.

Que la contribution pension augmente n'est pas scandaleux en soi. Ce qui l'est, c'est que le gel de la valeur du point d'indice combiné à l'augmentation des cotisations font baisser nos salaires chaque année.

6 ans de blocage des salaires et pour toute perspective le gel des primes en plus, ça suffit. Dites le fort le 26 janvier 2016, journée de mobilisation unitaire dans la Fonction publique à la veille des négociations salariales de février. Les syndicats CGT et FO d'administration centrale vous appellent à faire grève ce jour-là !

PRIMES

0% d'augmentation des dotations en 2015

**Vous n'avez pas été augmenté-e-s en 2015 (ou si peu) ?
Le RIFSEEP vous prépare la même chose pour 2016, 2017, 2018, 2019**

Mobilisez-vous le 26 janvier 2016 (et pas que...)

Pas assez de logements de proximité pour les agents d'administration centrale

L'administration a présenté récemment le bilan 2014 des logements attribués par le ministère aux agents d'administration centrale et de région parisienne (DRIEA, DRIHL, IGN, VNF, IFSTAR...) : 98 logements ont été proposés (contre 139 en 2013), ce qui a permis de loger 73 familles (37% des demandeurs), car 25 logements mal situés ou peu attractifs n'ont pas suscité de candidature.

On remarque qu'il y a une forte demande de jeunes (66% ont moins de 40 ans) et de personnes seules (41%). 58% du parc se trouve à Paris ou dans les Hauts-de-Seine alors que 77% des candidats font une demande dans ces secteurs, avec deux motifs majeurs : se rapprocher de son lieu de travail et avoir un logement en rapport avec la composition familiale.

Depuis 2013, il y a gel des crédits consacrés aux nouveaux logements et extinction progressive des conventions de réservation. La seule mesure est, pour 325 000 €, la rénovation en 2 ans de 10 studios dans le foyer résidence d'Issy-les-Moulineaux (il y a 240 places en foyers en comptant celui de Paris 13ème). En interministériel, l'offre est en baisse également : 528 logements en 2014 contre 851 en 2013 et seulement 36 agents des MEDDE/MLETR qui en ont bénéficié (sur 740 demandes) !

Notre ministère qui est aussi le ministère du logement doit mener des actions à la hauteur des besoins pour loger ses agents.



*D'autres infos sur les primes, les effectifs, l'administration centrale... dans le numéro de janvier de **Chronique de l'AC** ! qui sera diffusé prochainement.*

Le syndicat CGT d'administration centrale vous souhaite une bonne année 2016.